CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue jeudi le dix-septième (17e) jour du mois d'août 2026, à dix-huit heures (18 h), au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents : Madame Joannie Bouchard, ainsi que messieurs, Boris Saint-Jean Petterson et Dany Tremblay, sous la présidence de monsieur le maire suppléant Michel Kowalew.

Est absent : Monsieur Nicolas Harvey.

Assiste également à la séance madame Josyanne Gauthier, directrice générale.

Il est constaté que les avis aux fins de la présente séance extraordinaire ont été affichés aux endroits fixés par le Conseil et acheminés à tous les membres du conseil de la manière et dans le délai établi par la Loi.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour, soit :

1. Adoption du congédiement de l'employé numéro 208.
2. Octroyer le contrat de la réfection de la rue Saint-David.
3. Octroyer le contrat de surveillance de la réfection de la rue Saint-David.
4. Octroyer le contrat de contrôle qualitatif des matériaux pour la réfection de la rue Saint-David.

Rés # 26-08-14 **ADOPTION DU CONGÉDIEMENT DE L'EMPLOYÉ NUMÉRO 208.**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon a été informé en date du 24 juillet 2026 d'une situation particulière concernant l'employé numéro 208 ;

ATTENDU QUE cette situation a fait l'objet d'une analyse et que les démarches appropriées ont été effectuées ;

ATTENDU QUE la situation a entraîné une rupture irrémédiable du lien de confiance entre la Municipalité de Saint-Siméon et l'employé numéro 208 ;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de monsieur Boris Saint-Jean Petterson, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier le congédiement de l'employé numéro 208, lequel est effectif depuis le 24 juillet 2026.

Rés # 26-08-15 **OCTROYER LE CONTRAT DE LA RÉFECTION DE LA RUE SAINT-DAVID**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon a déposé sur la plateforme gouvernemental SEAO un appel d'offres public le 15 juillet 2026 pour la réfection de la rue Saint-David ;

ATTENDU QUE les soumissions déposées pour répondre à l'appel d'offres public pour la réfection de la rue Saint-David ont été ouvertes publiquement le 13 août 2026 à 11 h HNE dans les bureaux de la municipalité ;

ATTENDU QUE lors de l'ouverture des soumissions étaient présents :

- madame Josyanne Gauthier, directrice générale ;
- madame Sydgie Valcourt, témoin ;
- monsieur Steeve Harvey, soumissionnaire.

ATTENDU QUE les soumissionnaires sont au nombre de trois (3) et ont présenté des soumissions tel que décrites dans le tableau suivant :

1	Aurel Harvey et Fils Inc.	1 280 723,77 $
2	Fernand Harvey et Fils Inc.	1 295 193,38 $
3	EJD Construction Inc.	1 536 696,81 $

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire conforme aux exigences des documents de l'appel d'offres est l'entreprise *Aurel Harvey et Fils Inc.* avec un prix total d'un million deux cent quatre-vingt mille sept cent vingt-trois dollars et soixante-dix-sept cents (1 280 723,77 $) ;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de madame Joannie Bouchard, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat pour la réfection de la rue Saint-David au prix soumis de 1 280 723,77 $ taxes incluses. Ce montant sera pris via la TECQ 2024-2028 et le *règlement d'emprunt numéro 319*.

Rés # 26-08-16 OCTROYER LE CONTRAT DE SURVEILLANCE DE LA RÉFECTION DE LA RUE SAINT-DAVID

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon procédera aux travaux de réfection de la rue Saint-David ;

ATTENDU QUE la Municipalité doit retenir les services professionnels d'une firme d'ingénierie afin d'assurer la surveillance desdits travaux ;

ATTENDU QUE ARPO Groupe-Conseil, représenté par monsieur Serge Landry, ingénieur, a soumis une offre de services professionnels pour la surveillance des travaux;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de monsieur Dany Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat de surveillance des travaux de réfection de la rue Saint-David à ARPO Groupe-Conseil pour un montant de cinquante-six mille (56 000 $) taxes en sus. Ce montant sera pris via le *règlement d'emprunt numéro 319*.

Rés # 26-08-17 OCTROYER LE CONTRAT DE CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX POUR LA RÉFECTION DE LA RUE SAINT-DAVID

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon procédera aux travaux de réfection de la rue Saint-David ;

ATTENDU QUE la Municipalité doit procéder à un contrôle qualitatif des matériaux pour la réfection de la rue Saint-David ;

ATTENDU QUE Laboratoires d'Expertises de Québec ltée a soumis une offre de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux ;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de madame Joannie Bouchard, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat de contrôle qualitatif des matériaux pour la réfection de la rue Saint-David à Laboratoires d'Expertises de Québec ltée pour un montant de vingt-six mille (26 000 $) taxes en sus. Ce montant sera pris via le *règlement d'emprunt numéro 319*.

Rés # 26-08-18 FERMETURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Boris Saint-Jean Petterson, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 18 h 06.

Moi, Michel Kowalew, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

_____	_____
Michel Kowalew	Josyanne Gauthier
Maire suppléant	Directrice générale